

## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Du 15 juin 2024**

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'aéroclub du Valois s'est réunie le 15 juin 2024 à 15h20 dans les locaux de l'association, Aérodrome du Plessis-Belleville, RN 330, 60950 Ermenonville, sous la présidence de Pascal CHAGNON, président de l'Association.

Avant d'ouvrir la séance, un appel des membres présents a été réalisé. Sur un total de 87 personnes inscrites à l'aéroclub en date du 15 juin 2024, 64 ont un droit de vote (ne peuvent voter les membres du CSA non détenteurs d'une cotisation pleine et les nouveaux membres du club inscrits depuis moins de 6 mois).

Avec un total de 28 membres présents dont 24 votants plus 10 pouvoirs validés, soit un total de 34 votants sur 64, le quorum du quart de l'effectif des votants est atteint, conformément à l'article 13 des Statuts de l'aéroclub, et l'Assemblée Générale Ordinaire a été déclarée ouverte à 15h30.

### ORDRE DU JOUR

1. **Mot d'accueil**
2. **Rapport moral de l'exercice 2023**
3. **Rapport d'activités 2023 (aéroclub, cellule instruction, section CSA VM, section AF)**
4. **Rapport financier sur l'exercice 2023 (trésorier / commissaire aux comptes)**
5. **Orientations et budget prévisionnel pour 2024**
6. **Rapport CPS pour 2023**
7. **Etat actuel de la flotte**
8. **Actualité et projets de l'aéroclub**
9. **Résultats de l'enquête de satisfaction 2024**
10. **Réponses aux questions diverses**
11. **Élections et renouvellement de membres du CA**
12. **Conclusion de l'AGO 2024**

Pascal Chagnon a débuté la séance en adressant quelques mots de bienvenue à l'ensemble des membres présents de l'aéroclub, et a présenté l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire.

*(Les planches de la présentation réalisée en séance sont annexées au présent procès-verbal d'AGO.)*

## 1. Rapport moral de l'exercice 2023

Le rapport moral est présenté par le Président de l'Association, Pascal Chagnon.

Plutôt que d'évoquer les éléments qui seront repris également dans les autres rapports, Pascal a préféré confronter sa perception de l'année 2023 avec l'avis de plusieurs membres du club auxquels il a posé la question : « *Pourrais-tu me donner un mot qui qualifie de manière positive et un mot qui qualifie de manière négative l'aéroclub pour l'année 2023 ?* »

Les différentes réponses ont fait remonter les éléments suivants :

- Qualificatifs + : « *Cool ; Convivialité ; Chaleureux ; Ambiance* » : nous sommes sur un aérodrome agréable, avec peu de tensions internes...  
« *Renouveau ; Reprise ; Dynamique ; Actif ; Engagé ; Croissance ; Formation ; Prometteur ; Implication* » : ce fut une année riche en activités et en initiatives, avec l'intégration de nombreux nouveaux membres. Une belle structure pédagogique à disposition (FI/FE). Une évolution de l'image de l'aéroclub avec la démarche de changement de nom pour notre association. Un CPS actif avec des conseils judicieux et des REX, ainsi que des avions bien entretenus.
- Qualificatifs - : « *On pourrait faire plus cool ; Manque de sentiment d'appartenance ; Manque de convivialité ; Mitigé ; Vie du club inexistante* » : il règne un certain manque de sentiment d'appartenance, une convivialité à encore améliorer. Pour ce faire, nous aurons besoin de suggestions et de pistes de réflexion, avec une mobilisation de la part des membres de l'association. Le manque de projets sera à améliorer avec la création de nouvelles commissions dédiées.  
« *Promiscuité ; Contraintes ; Locaux mal adaptés* » : Nous subissons certaines contraintes organisationnelles, financières et réglementaires. Nos locaux sont mal adaptés depuis notre arrivée sur LFPP mais s'améliorent, avec notamment des travaux et du ménage réalisés encore cette semaine et ce matin même. Merci à celles et ceux qui y ont contribué.

Pascal conclue par ces mots d'encouragements : « *D'où, il nous restera à travailler sur nos faiblesses en nous appuyant sur nos forces. Pour cela, il ne tient qu'à nous, qu'à vous, d'améliorer la vie de notre aéroclub, tout en préservant ce qui l'a construit : c'est à dire son identité, son ADN vieux aujourd'hui de près de 80 ans...*

*Sachez également qu'il y aura toujours de la place pour celles et ceux qui souhaitent s'investir davantage dans la gestion de notre association.*

*Vive l'Aéroclub du Valois ».*

➤ Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

## 2. Rapports d'activités pour l'exercice 2023

- Rapport d'activité de l'aéroclub pour l'exercice 2023 :

Le rapport d'activité pour l'exercice 2023 est présenté par le Trésorier, Daniel Cofflard.

Le club comptait 97 membres à la fin 2023, soit de nouveau une progression de +10% par rapport à l'année précédente, et tout comme en 2022. L'objectif des 100 membres espérés fin 2022 est quasiment atteint.

Un total de 34 nouveaux membres nous ont rejoint en 2023, soit le renouvellement d'un tiers de l'aéroclub en un an. Durant les 5 dernières années, plus de 50% des membres de l'aéroclub sont nouveaux.

Le nombre des heures de vol s'est élevé à 895 heures en 2023, soit +20% par rapport à l'année précédente, dont 100 h d'instruction de plus qu'en 2022 (+44%).

Au niveau des avions, la progression la plus marquante a été celle du ZZ, avec un total de 224 h (+36%), confirmant l'intérêt d'avoir acheté cet avion de voyage.

Au niveau de la cellule d'instruction, nous comptons dorénavant 8 instructeurs dont 5 FI et 3 FE. Un rappel a été fait qu'aucun vol en double commande avec un instructeur ou testeur extérieur ne peut être fait sur nos avions sans l'accord formel et préalable de l'aéroclub. Notre Règlement Intérieur a spécialement été modifié sur ce point pour éviter qu'un tel incident ne se reproduise.

La formation pour la qualification au vol de nuit ne cesse de constituer un attrait certain pour notre club : ceci en raison de l'aérodrome équipé VDN, nos tarifs bas et la réputation et la qualité de la formation réalisée par nos instructeurs.

Plusieurs aspirants pilotes professionnels préfèrent dorénavant venir passer cette qualification chez nous plutôt que dans leur école professionnelle de l'est parisien.

- Le rapport d'activités de l'année 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

- Rapport d'activités de la section Vol Moteur du CSA BA110 pour 2023 :

En tant que responsable de la section Vol Moteur du CSA (Club des activités Sportives et Artistiques) de la Base aérienne 110 Creil, Cyril Dautriche présente le bilan de l'année 2023.

Les effectifs de la section sont restés stables en 2023, comme l'année précédente. Composée de 9 pilotes PPL et de 5 professionnels, ce sont tous des personnels d'active, réservistes ou retraités du Ministère des Armées ainsi que leurs familles. La section met à la disposition de ses membres du matériel aéronautique : des casques (dont 3 nouveaux *David Clark H10-13.4* en 2023), des cartes aéronautiques, des gilets maritimes, un kit d'arrimage, une housse de verrière... ; et elle aide les équipages à trouver des partenaires et sponsors pour prendre part à des opérations sportives ou caritatives.

Ainsi, l'année 2023 a été marquée de nouveau par la participation d'équipages du CSA aux opérations *Fly n'Kiss* (baptêmes de l'air offerts à des enfants cabossés par la vie ou la maladie), *Rêves de Gosse*, et à des vols de découverte au profit de jeunes BIA et des EAJ (Escadrilles Air Jeunesse) de la FA117 Ballard.

Enfin, composé de Martine Gay, Didier Halter et du célèbre Jack Krine, un équipage du CSA a également suivi le mythique trajet des *Lignes Latécoère* et de l'*Aéropostale* en septembre dernier, en prenant part au rallye aéronautique « *Toulouse - Saint Louis* ». Le projet caritatif de l'équipage fut la réalisation de baptêmes de l'air aux jeunes enfants recueillis par les Sœurs de la Charité à Saint Louis.

Les membres de la section ont réalisé un total de 162 heures en 2023 (+47%).

- Rapport d'activités de la section CSE Lignes Air France pour 2023 :

Le responsable de la section CSE Lignes AF (Comité Social Economique de l'exploitation aérienne du groupe Air France) est Christophe Rouvière.

2023 fut la première année de fonctionnement de la section. Composée de 6 membres (un élève, 1 PPL et 4 ATPL), elle a réalisé un total de 59 h de vol.

La convention signée avec notre aéroclub permet aux personnels d'Air France de bénéficier des mêmes avantages que ceux proposés au sein de l'aéroclub Air France voisin du notre, mais sur des avions d'un type différent (DR400).

### **3. Rapport financier sur l'exercice 2023**

Le bilan simplifié et le compte d'exploitation pour 2023 ont été présentés par le Trésorier, Daniel Cofflard.

En préambule, est rappelé à tous les membres de l'aéroclub que notre association est reconnue d'utilité publique, de par son affiliation à la FFA qui contribue au développement de l'aviation légère, en favorisant notamment la formation des pilotes et des instructeurs.

A ce titre, notre trésorier est habilité à rédiger des reçus fiscaux pour les dons que pourraient faire les particuliers et les entreprises.

Les membres sont également invités à se rapprocher du Comité d'Entreprise de leur entreprise, quand il y a en a un, car il se peut qu'une aide puisse leur être délivrée pour leur pratique de l'aviation qui est également considéré comme un sport. De grands groupes travaillant dans le domaine de l'aérien n'hésitent pas à fournir une aide parfois conséquente à leurs employés (Air France, DGAC, Dassault, SAFRAN...), mais de plus petites entreprises le peuvent parfois également.

Concernant l'exercice 2023 pour l'aéroclub, la vente des heures de vol a augmenté dans la même proportion que leur réalisation (+33%), mais les coûts liés au carburant et à l'entretien mécanique ont grevé le budget initialement prévu.

En effet, au niveau des dépenses, le poste le plus important est lié au carburant consommé par nos avions. En 2023, la fluctuation des tarifs des carburant et l'inflation ont forcément eu un impact sur nos finances.

C'est en particulier à cause du poste carburant que nous avons été obligés de réaugmenter nos tarifs des heures de vol début 2024.

A noter que nous espérions une diminution du prix de la 100LL au Plessis suite à la reprise du poste d'avitaillement par TOTAL à la place de BP ; ce dernier ne faisant que livrer le carburant raffiné en France uniquement par TOTAL. Mais force est de constater que depuis l'installation de la nouvelle pompe et du terminal de paiement par TOTAL en début d'année 2024, le coût a encore augmenté : le tarif de la 100LL au Plessis est même devenu le plus cher de France par rapport aux autres terrains disposant d'une station essence TOTAL. Une demande a été faite cette semaine auprès de TOTAL et de la SCAP pour justifier cette différence, et nous attendons leur réponse.

Nos prévisions budgétaires sont basées sur un coût du carburant à hauteur de 2,80 €/litre et actuellement nous sommes à 2,93 €/litre.

Au niveau des charges liées à l'entretien de nos avions (« travaux et contrôles »), en dehors des visites d'entretien classiques 50h/100h/1000h, il faut retenir la réparation du pot d'échappement et l'installation d'un boîtier Garmin G5 sur le ZZ.

Ainsi, le budget prévisionnel annonçait un déficit à hauteur de – 6000 € pour l'année 2023. Finalement, la bonne gestion et maîtrise des coûts par l'aéroclub ont permis de finir l'année sur un bilan négatif de seulement – 2000 €.

Cela est bien meilleur que le résultat de l'année précédente qui s'était achevé sur une perte de 20.000 € : principalement en raison de l'explosion des prix du carburant que l'association n'a pas souhaité répercuter de suite sur les tarifs des heures de vol, et donc sur les pilotes. Associée à cela, il y avait eu les pannes successives de la pompe BP au Plessis, ayant eu pour conséquence l'obligation d'aller faire les pleins sur les terrains voisins pour lesquels l'aéroclub avait décidé de prendre les taxes d'atterrissages à sa charge.

Les liquidités du club sont ainsi passé de 142.524 € à la fin 2022 à 140.559 € à la fin 2023 : soit juste la perte de 2000 € évoquée précédemment.

A compter de 2023, tous nos comptes sont au Crédit Agricole, qui a été la seule Banque ayant répondu favorablement à notre demande de prêt pour l'acquisition du ZZ en 2022.

- Vérification des comptes 2023 :

La vérification des comptes est assurée par Christian Chartier, s'étant porté volontaire et élu par l'Assemblée Générale. Il rappelle qu'il s'agit d'un acte légal et obligatoire prévu dans nos Statuts comme pour toute association Loi 1901 depuis quelques années.

Il souligne le remarquable travail réalisé par le trésorier et son adjoint, et apprécie particulièrement le fait que l'ensemble des règlements de factures soient réalisés uniquement par virement bancaire depuis 2022. Cela permet d'en assurer une parfaite traçabilité.

La vérification réalisée par Christian, s'agissant de 116 pages de comptabilité réalisée sous *OpenFlyer* et à recroiser avec l'ensemble des factures archivées sur le drive de l'aéroclub, lui a permis d'attester de l'honnêteté des comptes de l'aéroclub pour l'année 2023.

➤ Les comptes de l'exercice 2023 sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

➤ La proposition d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice de l'année 2023 d'un montant de - 1965 € sur les fonds propres de l'aéroclub du Valois est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

➤ Le rapport financier de l'année 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

➤ Le rapport financier de l'année 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

➤ L'Assemblée Générale donne Quitus au Trésorier et au Président pour les comptes de l'exercice 2023 à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **4. Orientations et budget prévisionnel pour 2024**

Le Trésorier Daniel Cofflard présente son business plan sur 5 ans pour l'aéroclub.

Il base ses calculs sur une augmentation stable du nombre d'adhérents et des heures de vol de +2% par an, avec le maintien espéré du coût de la 100LL à 2,95 €/l tel qu'actuellement au Plessis.

Avec l'ensemble de ces paramètres, la trésorerie du club pourrait s'appauvrir d'environ 16.000 € par an pour aboutir à un total de 60.672 € de nos liquidités, sachant que nous aurons à remplacer le moteur et de l'hélice du LC en 2024 (la moitié restant à notre charge) et à celui du ZZ en 2026 si l'activité se maintient au rythme actuel.

La prise en charge par l'assurance du LC d'une partie du remplacement du moteur et de l'hélice suite à l'accident avec un chevreuil début mai 2024 est néanmoins une heureuse surprise.

Une démarche vient d'être initiée auprès de TOTAL et de la SCAP afin de vérifier si le tarif actuel de la 100LL au Plessis ne serait pas erroné. Si il devait être confirmé et maintenu, une nouvelle révision des tarifs de nos avions pourra être nécessaire.

➤ Le budget prévisionnel pour 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **5. Rapport de la Commission Prévention Sécurité pour l'activité 2023**

Roland Maguer a repris les fonctions de CPS (Correspondant Prévention et Sécurité) de l'aéroclub à la mi 2023, après le départ de Jean-Michel Maggie. Il n'est pas tout seul pour cette tâche, épaulé par les membres de la Commission Prévention et Sécurité constituée du Président, les instructeurs, Didier Bober, Guillaume Doriot et Cyril Dautriche.

Roland tient à rappeler que les ambitions du CPS sont de maintenir le bon niveau de sécurité dans notre activité.

Pour ce faire, la prévention et l'utilisation d'outils en matière de sécurité des vols sont utilisés avec l'aide et la participation de chacun :

- Les retours d'expérience : REX (transmis au correspondant CPS pour analyse et transmissions aux pilotes sans l'identification du pilote concerné) pour bénéficier de l'expérience des autres ;
- L'application de comportements selon la « Règle de l'art » :
  - Tout pilote sur un parking avion doit ramasser les objets tombés par inadvertance et pouvant constituer des FOD (*Foreign Object Debris* : vis, clous, fil de fer...) ;
  - Le bon outil pour le bon écrou (pas de pince multiprises en maintenance) ;
  - Des avions propres aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur ;
- La réalisation de tests périodiques et un réentrainement préalable si besoin ;
- Une amélioration de notre comportement face à l'erreur : application de la « Culture Juste ».

La définition de la « Culture Juste » donnée par le règlement UE 376/2014 est : une culture dans laquelle les agents de première ligne ou d'autres personnes ne sont pas punis pour leurs actions, omissions ou décisions qui sont proportionnées à leur expérience et à leur formation, mais dans laquelle les négligences graves, les manquements délibérés et les dégradations ne sont pas tolérés.

Le bilan de l'activité CPS pour 2023 est le suivant :

- 9 Communications transmises aux membres de l'aéroclub,
- 5 Retours d'Expérience (REX)
- 1 Compte-Rendu d'Evènements de Sécurité Aviation Générale (CRESAG) devenu la base de données ECAIRS.

Est rappelé que des délais sont à respecter pour toute remontée d'informations :

- 72h pour la transmission du REX à l'autorité par le CPS ;
- 3 mois pour la transmission de l'analyse final à l'autorité.

Les pilotes ne doivent ainsi pas tarder à faire remonter tout élément, sachant que leur anonymat sera garanti dans les documents retransmis par le CPS après accord de l'intéressé dans tous les cas.

Enfin, une évolution est en cours pour utiliser la base REXFFA de la fédération.

## **6. Etat actuel de la flotte**

Le correspondant maintenance Guillaume Doriot, fait un point de situation sur nos avions :

- DR400/120 F-GOVB : la casse de la fixation du siège pilote est en cours de réparation. En attendant, le siège du LC a été mis en remplacement, avec cependant un souci d'incompatibilité du harnais supérieur ne pouvant se fixer dans la boucle de ceinture basse. Deux fixations du type boules RAM MOUNT restent à être installées sur la planche de bord du VB.
- DR400/140B F-GYLC : l'avion est arrêté de vol depuis début mai dernier suite à son accident avec un chevreuil au décollage. Le moteur a été envoyé à un atelier du constructeur pour être remis à neuf. Il en sera de même pour l'hélice, et une partie du pot d'échappement sera également changée.  
Nous espérons pouvoir remettre l'avion en état de vol début septembre.
- DR400/180 F-GTZZ : les pilotes souhaitant faire des voyages avec l'avion doivent s'assurer qu'ils pourront bien l'hangarer la nuit car sa verrière ne ferme pas à clés. Quelques faux-contacts peuvent être rencontrés sur la prise du micro du casque passager arrière droit.

Depuis cette semaine, une réorganisation a eu lieu au niveau de la fonction de Correspondant Maintenance en charge de la fonction d'intermédiaire avec l'atelier de maintenance : Guillaume est renforcé dorénavant par Cyril Dautriche, qui pourront également faire appel à l'expertise de Didier Bober pour toute question d'ordre technique.

Une nouvelle adresse email fonctionnelle a été mise en place : [cm@aeroclubduvalois.fr](mailto:cm@aeroclubduvalois.fr)

Les membres du club sont invités à les contacter via ce mail ou par *WhatsApp*, ou par SMS sur leur téléphone portable ; et donc uniquement par écrit afin de pouvoir s'assurer d'une parfaite traçabilité et de l'historisation des besoins à prendre en compte ; sachant que leurs échanges avec l'atelier de maintenance se fait déjà de la même manière.

En retour, un accusé de réception sera fait et les Correspondants Maintenance mettront à jour un état des avions accessible par tous depuis *OpenFlyer*.

Ainsi, chacun pourra dorénavant avoir toutes les informations utiles sur l'état des avions, et ne plus avoir à poser des questions sur le fil de discussions du groupe *WhatsApp* de l'aéroclub, en espérant que quelqu'un lui réponde.

Enfin une excellente nouvelle concernant nos avions : la levée cette semaine de la contrainte d'utilisation des DR400 qui était en place depuis le début de l'année 2023. Le bulletin de service n° 221201R2 émis par CEAPR limitait jusque-là l'utilisation de nos avions F-GYLC et F-GTZZ concernés par un hypothétique défaut de collage du longeron principal de l'aile.

Les différents tests d'échantillonnage menés depuis 18 mois par le constructeur n'ont révélé aucun souci et la CN a enfin pu être levée par l'EASA.

## **7. Actualité et projets de l'aéroclub**

- **Audit en cours sur le gestionnaire du terrain LFPP :**

Le Président a été invité récemment à répondre aux questions d'un cabinet mandaté par le Conseil Général pour réaliser un audit sur la gestion assurée par la SCAP pour le terrain du Plessis-Belleville.

En effet, en tant que propriétaire du site, le Conseil Général de l'Oise loue les parcelles occupées par les associations et entreprises sous la forme d'AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire), généralement pour une durée de 5 an reconductible. La dernière en date a eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

La gestion du terrain est également confiée par le Conseil Général de l'Oise à un organisme sur appel d'offre pour des durées de 5 ans reconductibles, dont la prochaine échéance aura lieu en juin 2025.

C'est la SCAP (Société Civile de l'Aérodrome du Plessis-Belleville) qui est actuellement en charge de la gestion de l'aérodrome, et ce depuis 2013. Cette SAS est présidée par Xavier Barral depuis 2014 (ancien pilote de ligne et actuel chef pilote de l'aéroclub *Air France Nord*), et son Directeur Général est Rémi Lejeune.

Ainsi, un audit est en cours auprès des utilisateurs de la plateforme pour connaître leurs avis sur les services actuellement rendus aux usagers et les besoins à prendre en compte pour le prochain appel d'offre.

- **Retour sur la JPO du 21 mai 2024 :**

C'était la première JPO (Journée Porte Ouvertes) depuis l'arrivée il y a près de 8 ans de l'aéroclub sur le terrain du Plessis-Belleville.

Un grand merci aux organisateurs et aux participants de cette belle journée durant laquelle des vols découvertes ont été proposés au public, en plus de pouvoir réponse aux questions des personnes intéressés par notre activité.

Des affiches et de nouveaux flyers avaient été conçu par Régis Corbeau et Cyril Dautriche et avaient été distribuées dans les commerces des communes avoisinantes.

Ce type d'opération méritera d'être reconduite, avec une demande de participation encore plus importante des membres de l'aéroclub.

- **Informations sur les procédures de vols durant les périodes JO et JOP à venir :**

Notre terrain du Plessis est concerné par les limitations de vols qui seront imposées par les autorités durant les deux périodes des Jeux Olympiques (du 22 juillet au 11 août 2024) et des Jeux Paralympiques (JOP du 26 août au 08 septembre 2024).

Un processus de déclaration de toute intention de vol sera à respecter à J-7 pour les pilotes qui auront été validés au préalable dans une liste de personnes autorisées, et moyennant la mise en place d'un « réseau de confiance » sur chaque plateforme et au sein de chaque aéroclub.

Tout pilote n'en faisant pas partie, même pour l'instruction, ne pourra voler durant ces périodes.

Suite à question posée aux autorités cette semaine, il est encore possible de pouvoir s'inscrire sur cette liste des pilotes autorisés, mais il ne faudra plus trop tarder à la verrouiller afin de pouvoir laisser le temps à la BGTA de réaliser une enquête de sécurité sur chacun d'eux.

Une communication basée sur les SUP-AIP qui devraient prochainement paraître sera bientôt transmise à tous les membres de l'aéroclub.

## **8. Résultats de l'enquête de satisfaction 2024**

Etant le responsable de la commission à l'origine de l'étude, Daniel Cofflard présente les résultats de l'enquête de satisfaction menée auprès des membres de l'aéroclub durant un mois.

Sur un total de 85 membres inscrits à l'aéroclub et ayant eu accès au formulaire d'enquête, seuls 39 ont fournis des réponses, soit moins de la moitié de membres du club. Cette relative faible participation est de plus pénalisée par le peu d'éléments fournis par la plupart à l'unique question à réponse ouverte proposée (16 réponses).

Cela met en valeur le manque d'implication d'une partie de nos membres dans la vie du club, pour lesquels leur jeunesse dans l'association pourrait être une explication.

Les résultats de cette étude pourront servir de lignes directrices pour les prochains travaux des commissions de l'aéroclub. De nouvelles pourront également voir le jour dans le but de répondre aux questions posées.

*(Les résultats de l'étude sont annexés au présent PV d'AGO 2024).*

## **9. Réponses aux questions diverses**

Aucune question n'a été soulevée avant ou pendant l'Assemblée Générale.

## **10. Élections et renouvellement de membres du CA**

Le Président rappelle que le Conseil d'Administration (CA) de l'Association est composé actuellement de 12 membres, correspondant au maximum prévu dans nos Statuts. Le CA est renouvelé par tiers chaque année. Ses membres sont élus à ce poste pour une durée de 3 ans.

Sont sortants cette année :

- Cyril Dautriche, qui se représente ;
- Jean-Philippe Lefebvre, qui ne se représente pas après avoir passé près d'une trentaine d'année au sein du CA de l'aéroclub et qui compte arrêter de voler en 2025;
- Christophe Rouvière, qui se représente ;
- Gilles Van Der Goes, qui ne se représente pas car n'a plus autant de disponibilité qu'auparavant pour prendre part aux réunions de CA. Il souhaite néanmoins conserver son poste de Chef pilote au sein de l'aéroclub bien qu'il ne soit plus FE.

Ont fait également acte de candidature au poste d'administrateur :

- Stéphane Basset, Responsable Pédagogique et instructeur FI de l'aéroclub ;
- Roland Maguer, CPS et instructeur FI/FE du club.

Vue qu'il y a un total de 5 candidats pour 5 places disponibles, il a été proposé à l'Assemblée Générale de procéder à un vote à main levée plutôt qu'une élection à bulletin secret.

- L'ensemble des membres du club se présentant au poste d'administrateur sont élus par les membres présents ou représentés de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le Conseil d'Administration de l'aéroclub du Valois sera dorénavant constitué des 12 membres suivants : Stéphane Basset, Didier Bober, Pascal Chagnon, Daniel Cofflard, Régis Corbeau, Cyril Dautriche, Véronique Dugour, Martine Gay, Laure Hélaine, Roland Maguer, Nicolas Pinhas, et Christophe Rouvière.

A l'issue de cette AGO sera réuni un premier Conseil d'Administration composé de ces nouveaux membres, dans le but d'élire le nouveau Bureau de l'association constitué d'un Président, d'un Trésorier, d'un Secrétaire Général, d'un Trésorier adjoint et d'un Secrétaire adjoint.

## **11. Conclusion de l'AGO 2024**

L'ordre du jour étant épuisé et les questions soulevées en séances débattues, la séance s'est achevée à 17h50.

Cyril DAUTRICHE  
Secrétaire adjoint



Pascal CHAGNON  
Président





## Rapport d'activité pour l'exercice 2023

### Cellule Instruction

#### L'équipe :

- **8 FI bénévoles :**
  - **Représentant Pédagogique** : Stéphane Basset
  - **RP adjoint** : Gilles Van Der Goes
  - **5 FI** : Pierre-Dominique Coesnon, Roland Maguer (CPS), Michel Canicave, Jean-Michel-Sinet, Bruno Zopfmann
  - **1 FI restreint** : Nicolas Pinhas (sous la supervision de Michel Canicave)
- **3 FE** : Pierre-Dominique, Jean-Michel et Roland

A disposition pour les tests PPL / LAPL / Renouvellement SEP.



Un test avec un FE extérieur doit être autorisé par l'aéroclub.

#### Bilan des Heures de Vol en Instruction :

En 2022 : 227 hdv

En 2023 : 327 hdv soit +44%

En 2024 : 149 hdv (juin)

#### Nombre d'élèves :

En 2022 : 22 élèves

En 2023 : 29 élèves soit +32%

En 2024 : 33 élèves soit +14% (juin)

## Rapport d'activité pour l'exercice 2023

### Section Vol Moteur CSA BA110 Creil



## ACTIVITÉS CLASSIQUES : Voyages, BIA, CIRFA, EAJ...



2023

Sur les traces des Pionniers de l'Aéro postale



GAY Martine HALTER Didier KRINE Jack  
20 - DR400 - F-GTZZ



## ACTIONS CARITATIVES :



- **FLY N'KISS : Compiègne, Chavenay, La Rochelle, Etampes : 350 enfants**



- **RÊVES DE GOSSE : 18 au 28 mai 2023 : 1650 enfants**

Rêves de Gosse



**Rapport financier pour l'exercice 2023**

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
	2021	2022	2023
<b>REMUNERATION DES SERVICES</b>			
Vente heures de vol	63282	72039	85157
dont Section CSA Vol Moteur	10389	17002	24940
dont <i>Location coque nue</i>			5641
Instruction	5537	5011	6539
Vols de découverte	1080	3255	5310
dont <i>BIA/EAJ</i>			3680
CSE Lignes			2297
DGAC	0	257	1387
Ventes boutique	1488	1251	1357
Taxes atterrissages	326	455	1352
Stage de découverte	900	900	669
Vols d'initiation	400	760	810
<b>S/TOTAL</b>	<b>83402</b>	<b>100932</b>	<b>133498</b>
<b>SUBVENTIONS/DONS</b>			
	2021	2022	2023
CRA	517	344	454
FFA/ENAC			10485
Dons			100
<b>S/TOTAL</b>	<b>517</b>	<b>344</b>	<b>11 039</b>
<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>			
	2021	2022	2023
Droits d'entrée	520	440	520
Cotisations	10030	9984	14944
Licences FFA	5258	5104	7092
Abonnement info pilote	925	863	745
Provisions pour casse	3750	3700	5200
Variation excédent comptes pilotes	4026	4699	1941
Intérêts de placements	858	418	1000
Vente avions	68000	10000	0
Emprunt CRCA achat ZZ		120000	0
Divers/Caisse/Manifestation des	11595	5620	0
<b>S/TOTAL</b>	<b>106 397</b>	<b>162 227</b>	<b>33 242</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>190 316</b>	<b>263 503</b>	<b>177 779</b>

**Rapport financier pour l'exercice 2023**

<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<b>ACHATS</b>			
Eau	1171	0	0
Electricité	681	750	681
Téléphone	512	702	755
Frais postaux	13	0	6
Fournitures de bureau	42	43	0
Fourniture boutique/Doc	3312	2338	2345
Produits entretien	0	120	0
Caisse	1021	332	545
DIVERS	1000	1337	1087
Essence	32405	60501	67813
Travaux et contrôles non affectés (VF Aero)	4571	9472	7296
Travaux et contrôles affectés	61724	48534	44814
<b>S/TOTAL</b>	<b>106 453</b>	<b>124128</b>	<b>125341</b>
<b>SERVICES EXTERNES</b>			
Primes d'assurance RC + hangars + Protect jurid	7502	15691	10041
Travaux aménagement nouvelle salle	5344	2276	0
Entretien/nettoyage des locaux		312	505
FFA	8771	5796	8415
<b>S/TOTAL</b>	<b>21618</b>	<b>24075</b>	<b>18961</b>
<b>AUTRES SERVICES</b>			
	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Publicité - Publications	0	0	0
Mission et Réceptions/frais de déplacements	220	271	758
Taxes d'atterrissages	510	595	1407
Frais bancaires	128	219	26
Remboursement solde compte pilote créditeur	182	625	968
<b>S/TOTAL</b>	<b>1 039</b>	<b>1 710</b>	<b>3 159</b>
<b>LOCATIONS</b>			
Location locaux	6231	6384	6464
Location DR300	3216	0	0
<b>S/TOTAL</b>	<b>9 447</b>	<b>6 384</b>	<b>6 464</b>
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>			
Remboursements emprunts (capital + intérêts)	0	11217	8775
Formation dont Aerogli gli	483	224	840
Frais instructeurs (Stage, ANPI, Défraiement.)	1832	2821	14693
Remise 10% sur bloc de 10 HdV		1393	423
Retrocession pilotes associés ACRM			220
Manifestation des 75 ans		7425	0
Achat DR400-180 ZZ		148000	0
<b>S/TOTAL</b>	<b>2 315</b>	<b>171 080</b>	<b>24 951</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>140 871</b>	<b>327 378</b>	<b>178 877</b>

**Rapport financier pour l'exercice 2023****BILANS SIMPLIFIÉS 2021 à 2023**

<b>ACTIF</b>			
	2021	2022	2023
<b>Immobilisations</b>			
Flotte aéronef	113 490	239 154	225 431
Matériel bureau	100	100	100
Outillage	800	600	500
<b>S/S TOTAL</b>	<b>114 390</b>	<b>239 854</b>	<b>226 031</b>
<b>Stocks</b>			
Consommables bureau/livrets/goodies	50	500	500
<b>S/S TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
<b>Disponibilités</b>			
C.C. <i>Crédit Agricole</i>	6 563	11 190	3 664
Compte livret C.A.	85	85	61 085
Livret A C.A.	71 345	13 261	75 761
Compte titre parts sociales	49	49	49
C.C. <i>Société Générale</i>	10 068	9 875	0
Compte livret S.G.	108 064	108 064	0
<b>S/S TOTAL</b>	<b>196 173</b>	<b>142 524</b>	<b>140 559</b>
<b>Divers</b>			
Dettes à recouvrir	1 755	3 427	872
<b>S/S TOTAL</b>	<b>1 755</b>	<b>3 427</b>	<b>872</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>312 369</b>	<b>386 304</b>	<b>367 961</b>

<b>PASSIF</b>			
	2021	2022	2023
<b>Divers</b>			
Capital	296 667	254 871	246 316
<b>S/S TOTAL</b>	<b>296 667</b>	<b>254 871</b>	<b>246 316</b>
<b>Emprunts</b>			
Crédit Agricole	0	115 175	106 400
<b>S/S TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>115 175</b>	<b>106 400</b>
<b>Dettes</b>			
En cours fournisseurs	0	0	0
Excédent comptes pilotes	15 701	16 258	15 245
<b>S/S TOTAL</b>	<b>15 701</b>	<b>16 258</b>	<b>15 245</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>312 369</b>	<b>386 304</b>	<b>367 961</b>

**Rapport financier pour l'exercice 2023**

**Business Plan à 5 ans**

	2023	2024	2028
Nombre d'Adhérents	97	100	113
Heures de vols	895	800	1010
Prix carburant	2,8	2,8 (2,95)	2,8 (2,95)
Trésorerie (Euros)	140559	106016 (102178)	85376 (60672)

*Augmentation prix HdV + 2% par an*

*Remplacement moteur LC en 2024*

*Remplacement moteur ZZ en 2026*

**Attestation du Commissaire aux Comptes**  
**sur le rapport financier de l'exercice 2023**



Assemblée générale ordinaire 15 juin 2024

Vérification des comptes 2023 de l'Association

Mandaté par la précédente assemblée générale, j'ai procédé à la vérification des comptes de notre Aéroclub.

Mise en œuvre :

- Echange téléphonique avec Daniel Cofflard , trésorier, le 04 avril.
- Lecture des 116 pages concernant les mouvements financiers à partir d'open flyer.
- Lecture à partir de google drive des factures de l'année.
- Suppression du compte la Société générale,validée.
- Présentation de la vérification des comptes au CA de juin.
- Il reste à finaliser les modalités de la sauvegarde des données par exemple sur un disque externe.

Après vérification des comptes, j'atteste que ceux-ci sont justes et sincères.

  
Christian CHARTIER

## **Rapport CPS 2023**

Que veut dire « CPS » ?

### **Correspondant Prévention et Sécurité**

Roland Maguer

ET / OU

### **Commission Prévention et Sécurité**

Un ensemble d'adhérents expérimentés qui participent ponctuellement aux travaux du Correspondant sur des COM ou REX Anonymisés.

Liste actuelle : Le président, les Instructeurs, Didier Bober, Guillaume Doriot, Cyril Dautriche

## **la Prévention et Sécurité les outils**

1. **Retour d'expérience** : REX (transmis au correspondant CPS pour analyse et transmissions aux pilotes sans l'identification du pilote concerné) pour bénéficier de l'expérience des autres
2. **Règle de l'art**
  - Tout personnel sur un parking avion doit ramasser les objets tombés. (par exemple : poignée de valise cassée tombée)
  - Le bon outil pour le bon écrou (pas de pince multiprises en maintenance)
  - Avion propre intérieur et extérieur ...
3. **Tests périodiques** et réentraînements si besoin
4. Amélioration de notre comportement face à l'erreur « **Culture juste** »

## **Culture Juste**

Définition donnée dans le règlement UE 376/2014 :

« Culture juste », une culture dans laquelle les agents de première ligne ou d'autres personnes ne sont

**pas punis pour leurs actions, omissions ou décisions qui sont proportionnées à leur expérience et à leur formation,**

**mais dans laquelle les négligences graves, les manquements délibérés et les dégradations ne sont pas tolérés.**

## Rapport CPS 2023

### Quand faut-il Notifier en plus l'évènement à l'autorité ?

Liste des Evènements de Sécurité	
 <b>Déclarations Obligatoires</b>	
1	Perte de contrôle involontaire
2	Atterrissage hors piste
3	Impossibilité d'atteindre les perf. de l'aéronef ...
4	Incursion de piste
5	Sortie de piste
6	Vol effectué avec un aéronef inapte au vol ...
7	Vol involontaire en conditions IMC ...
8	Vibration anormalement forte ...
9	Commande de vol ne fonctionnant pas correctement
10	Défaillance importante de la structure de l'aéronef
11	Perte d'un élément de la structure de l'aéronef
12	Défaillance d'un moteur, d'une hélice...
13	Fuite d'huile avec risque d'incendie...
14	Intéraction avec les Serv. de la navigation aérienne
13	Fuite d'huile avec risque d'incendie...
14	Intéraction avec les Serv. de la navigation aérienne
15	Non respect de l'espace aérien
16	Evènement entraînant un appel d'urgence
17	Incendie, explosion ...à l'intérieur de l'aéronef
18	Incapacité du pilote à effectuer toute tâche
19	Collision (sol, air) avec un autre aéronef ou obstacle
20	Quasi collision (sol, air) avec un autre aéronef...
21	Impact d'animaux ... ayant provoqué des dégâts
22	Interférence causée par des armes à feu, laser ...
23	Impact de foudre provoquant des dégâts ...
24	Fortes turbulences ayant entraîné des blessures ...
25	Givrage ... avec mise en danger de personnes ...

### Délais pour notifier à la DGAC ?

- 72h          Transmission du REX à l'autorité par le CPS
- 3 mois      Transmission de l'analyse final à l'autorité

### Comment notifier

1. Contacter le Correspondant CPS ou le président du club
2. Rédiger un rex au CPS
3. Si transmission obligatoire vers l'autorités, envoie de l'évènement par le CPS (avec anonymat du pilote) sur base de données E2 (ECAIR2)
4. Envoie du REX avec anonymat (si accord du pilote) aux adhérents du club

Une évolution est en cours pour utiliser la base REXFFA de la  
fédération

**Rapport CPS 2023**

Le bilan des COM / REX / REX vers autorité

	2021	2022	2023	Au 15/06 2024
COM	15	11	9	7
REX	9	5	5	6
REX vers autorité CRESAG / ECAIRS	3	1	1	3

## Etat actuel de la flotte de l'aéroclub



### DR400/120 F-GOVV

- Base de données du GPS non à jour
- Siège pilote du LC installé en attendant réparation du siège d'origine cassé
- Harnais supérieur du siège pilote non fonctionnel



### DR400/140B F-GYLC

- Base de données du GPS non à jour
- Remplacement moteur et hélice (RG)
- + pot d'échappement



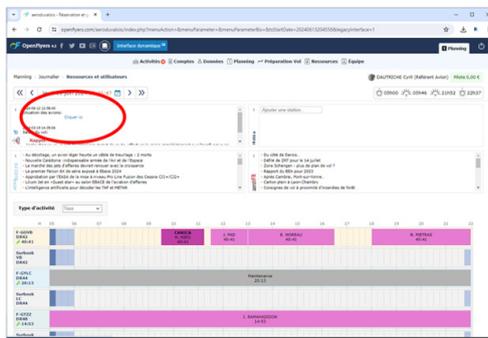
Avion indisponible jusque début septembre 2024



### DR400/180 F-GTZZ

- Base de données du GPS non à jour
- Serrure de la poignée de verrière HS (ne ferme plus à clé)
- Faux-contacts sur la prise jack micro du passager arrière droit
- Support de zeus capot moteur ne tient pas bien (côté moyeu hélice droit)

## Comment accéder à l'état actuel des avions sur Open Flyer :



<b>DR400/120 F-GOVV</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Base de données du GPS non à jour</li><li>- Siège pilote du LC installé en attendant réparation du siège d'origine cassé</li><li>- Harnais supérieur du siège pilote non fonctionnel</li></ul>
<b>DR400/140B F-GYLC</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Base de données du GPS non à jour</li><li>- Remplacement moteur et hélice (RG)</li><li>+ pot d'échappement</li></ul> <p>Avion indisponible jusque début septembre 2024</p>
<b>DR400/180 F-GTZZ</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Base de données du GPS non à jour</li><li>- Serrure de la poignée de verrière HS (ne ferme plus à clé)</li><li>- Faux-contacts sur la prise jack micro du passager arrière droit</li><li>- Support de zeus capot moteur ne tient pas bien (côté moyeu hélice droit)</li></ul>

## Etat actuel de la flotte de l'aéroclub

### **Moyens de communication : par écrit**

- Soit par un **email**, à la nouvelle adresse fonctionnelle  
[cm@aeroclubduvalois.fr](mailto:cm@aeroclubduvalois.fr)
- Soit par la **messagerie WhatsApp** ou par **SMS** sur leurs téléphones portables.



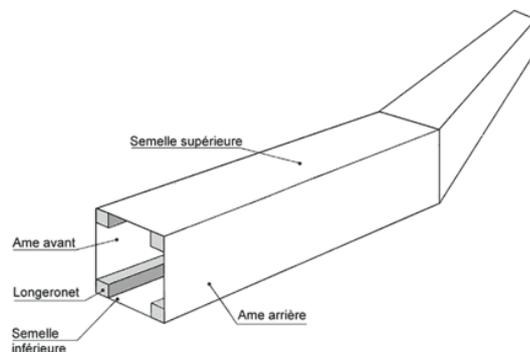
**Pas d'appel téléphonique ou message sur répondeur.**  
**Fin des échanges sur le WhatsApp de l'aéroclub.**

### **Limitations CN EASA des DR400 levée !**

**12 juin 2024** : l'EASA a annulé la CN 2323-0048-E

**Consigne de Navigabilité "longerons DR400"**

**Tous les collages des longerons de DR400 inspectés  
sont déclarés conformes par l'EASA et CEAPR.**

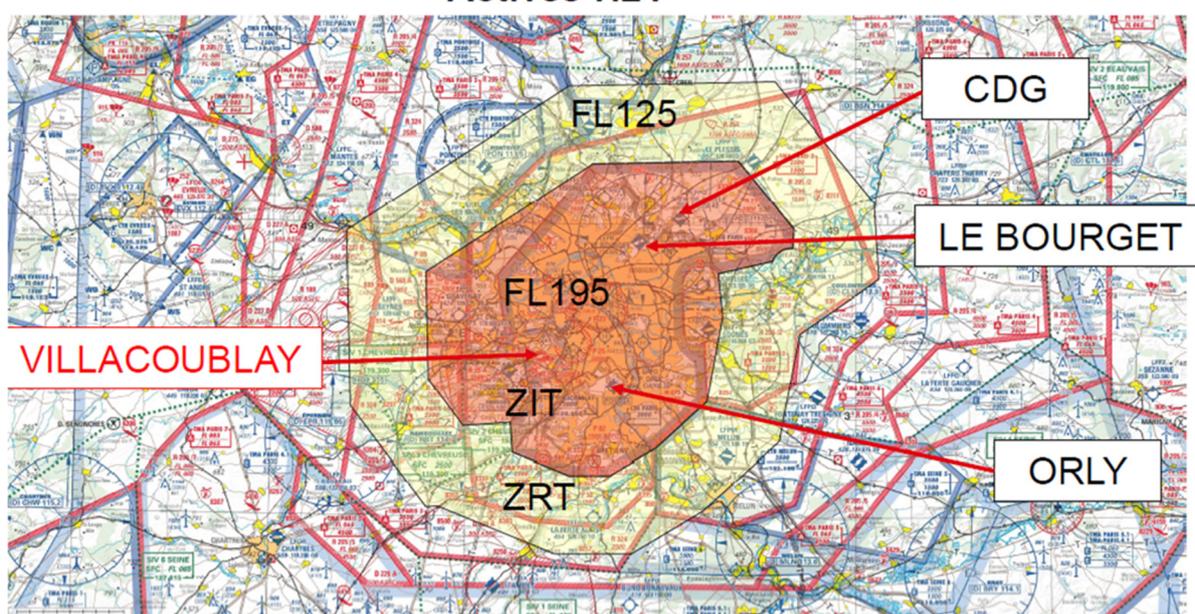


## Actualités et projets

- **Périodes JO & JOP :**
  - 22 juillet au 11 août 2024
  - 26 août au 08 septembre



### Activés H24



### 2. Focus sur la cérémonie d'ouverture des JO du 26 juillet 2024

#### Tous vols interdits dans un rayon de 80 Nm...

Suspension de toute l'activité aérienne (dont les survols et les décollages et atterrissages de Paris-CDG, Paris-Orly, Paris-Le Bourget...)

Sauf exceptions :

- PPS-A/ Police du ciel
- OBS – Olympic Broadcasting Services
- Vols dédiés à la cérémonie
- Services de secours
- Missions de police
- ...

**Interdiction valable du sol à illimité**

**Début : 18h30 loc**

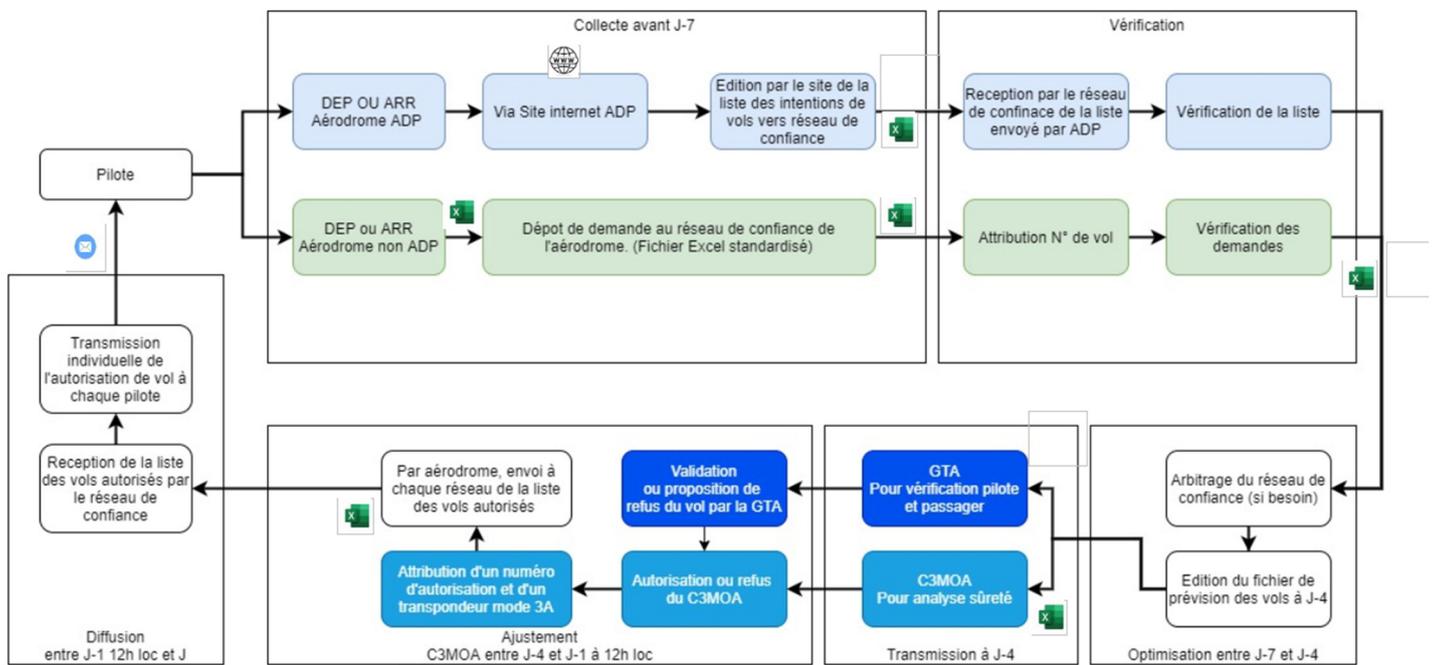
**Fin : 00h00 loc**



## Actualités et projets

- **Périodes JO & JOP :**
  - 22 juillet au 11 août 2024
  - 26 août au 08 septembre

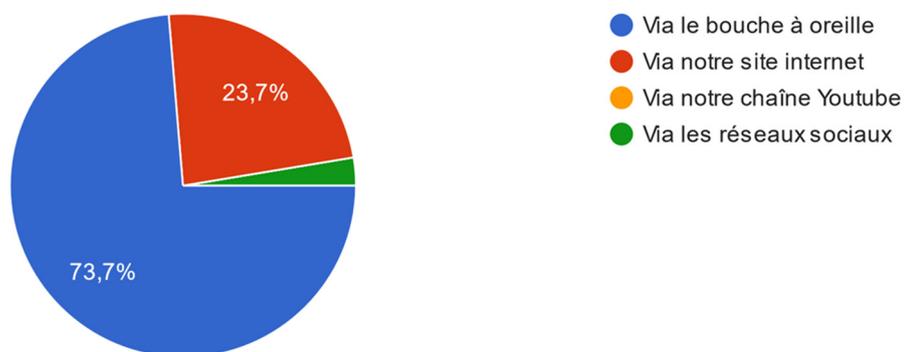
### ANNEXE IV - PROCESSUS DE TRANSMISSION DES INTENTIONS DE VOL



## Résultats de l'enquête de satisfaction

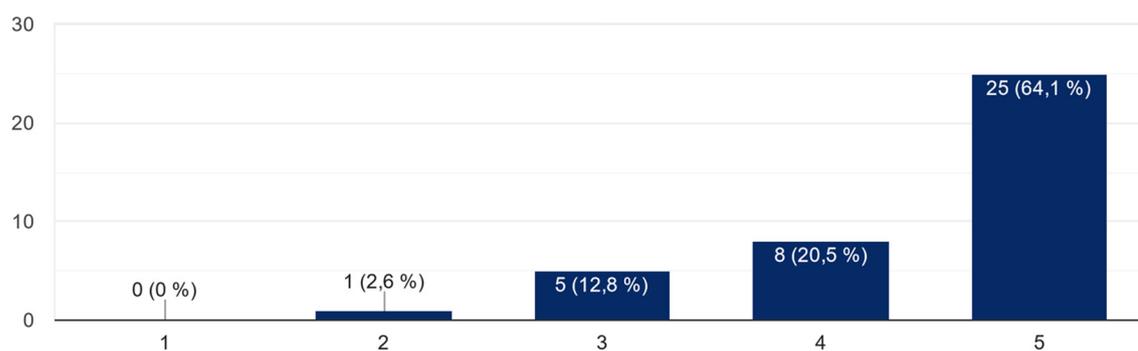
Comment avez-vous connu l'aéroclub?

38 réponses



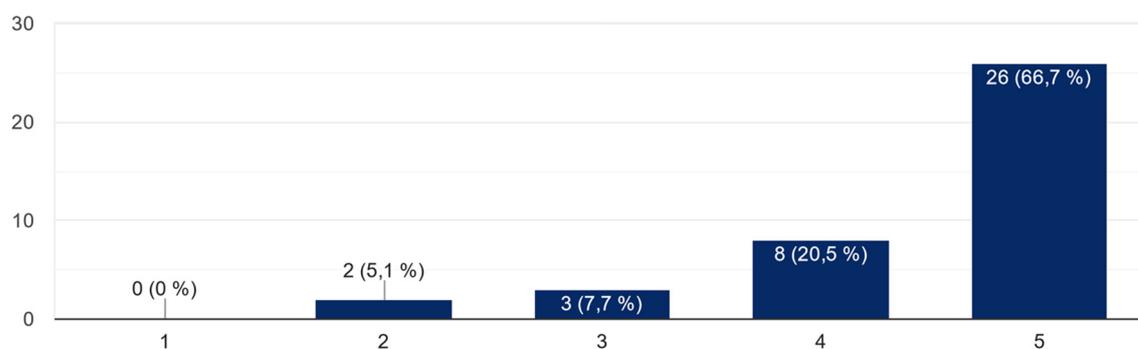
Avez-vous apprécié l'accueil?

39 réponses



Est-il facile de se (ré)inscrire ?

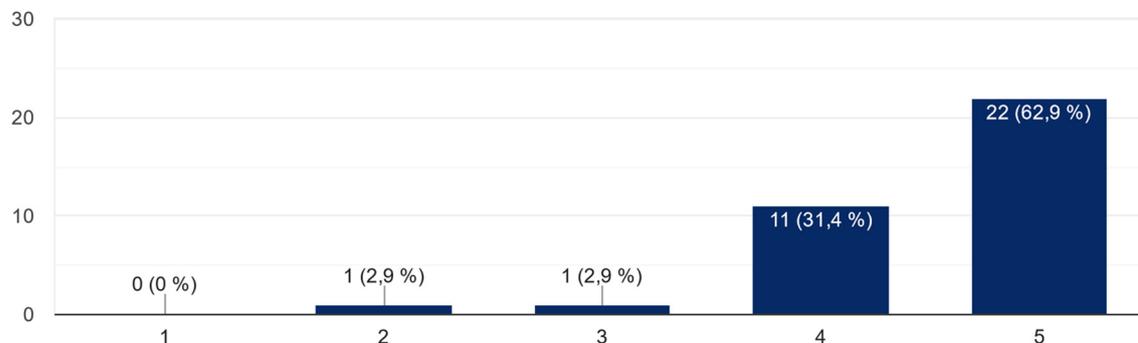
39 réponses



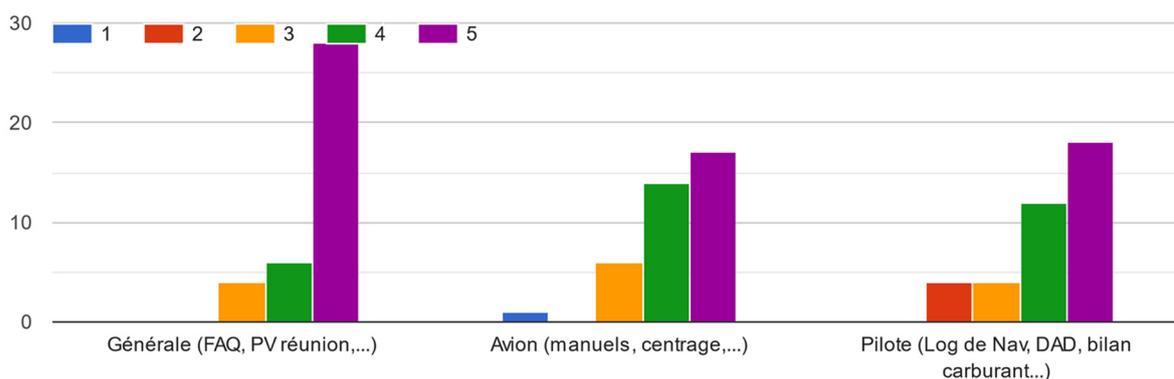
## Résultats de l'enquête de satisfaction

La documentation associée est-elle pertinente ? (RI, Statuts, Support utilisation OpenFlyers)

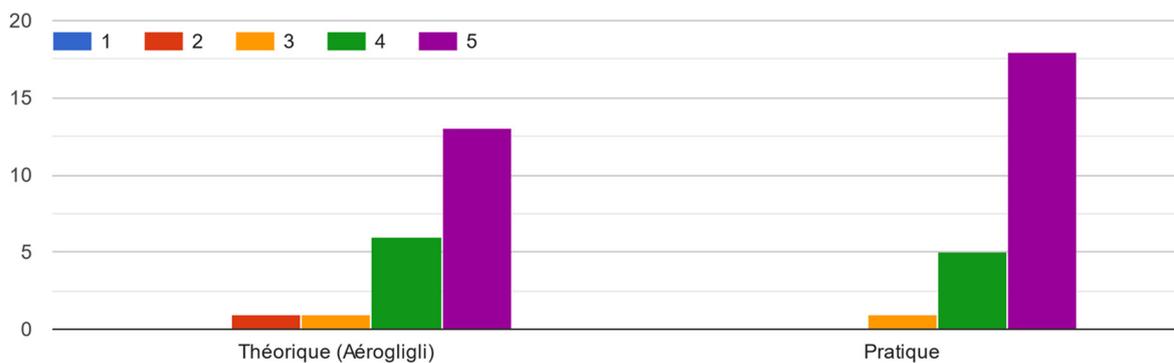
35 réponses



Quel est votre avis sur la documentation mise à votre disposition?

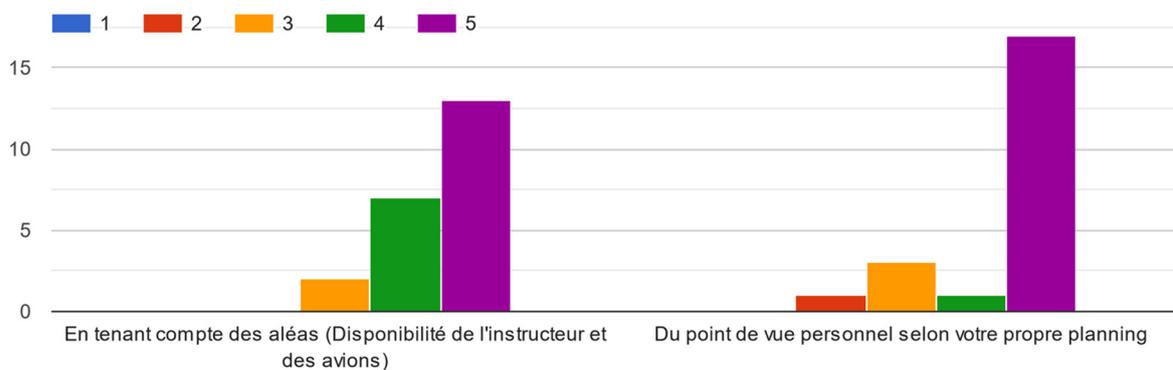


Comment jugez-vous la formation?

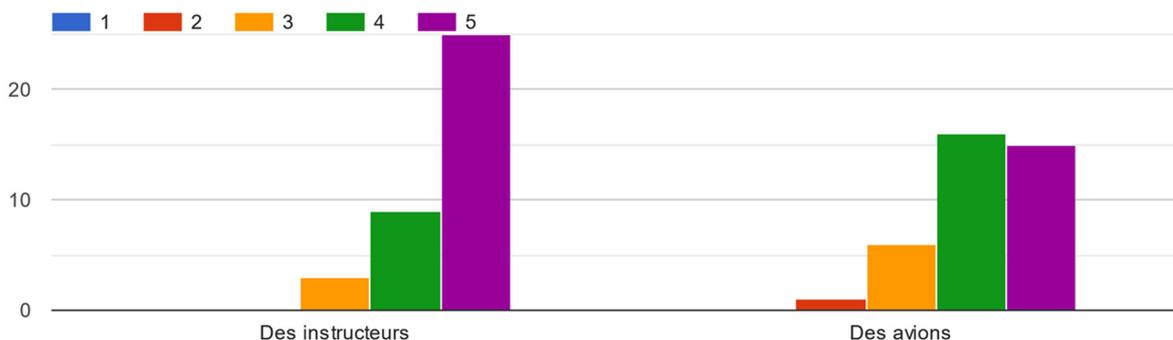


## Résultats de l'enquête de satisfaction

Rythme de progression: Considérez-vous progresser raisonnablement bien ?

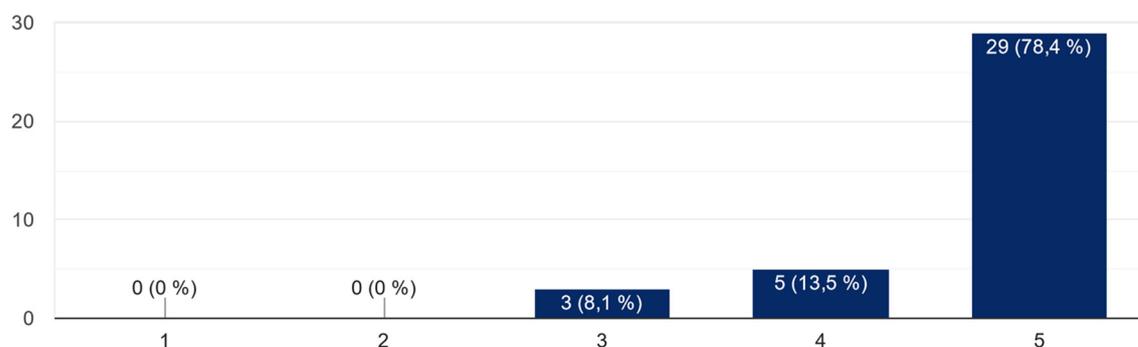


Votre appréciation sur la disponibilité



Utilisez-vous les avions avec confiance?

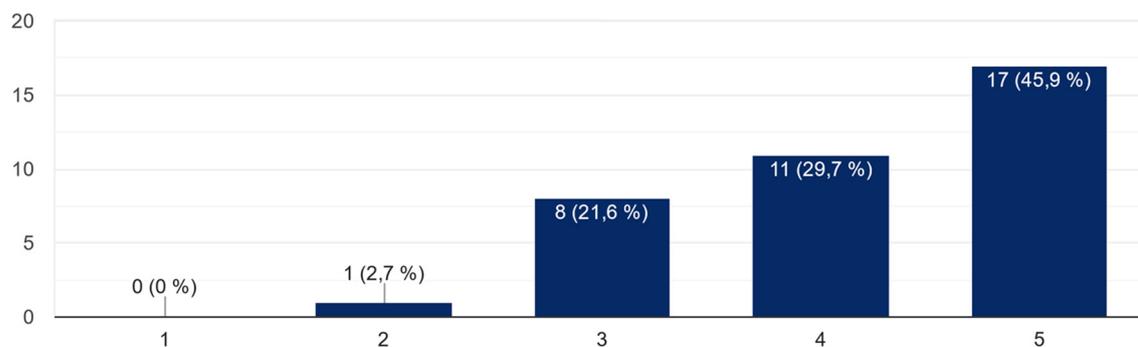
37 réponses



## Résultats de l'enquête de satisfaction

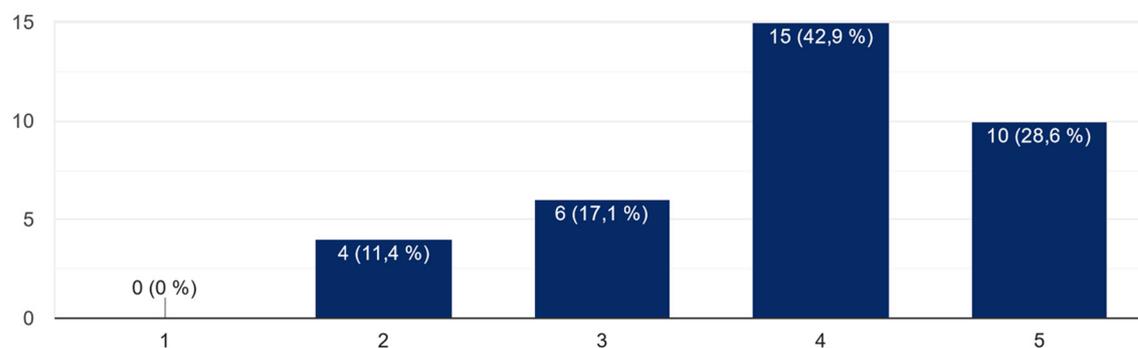
Seriez-vous volontaire pour participer à des travaux d'améliorations esthétiques?

37 réponses



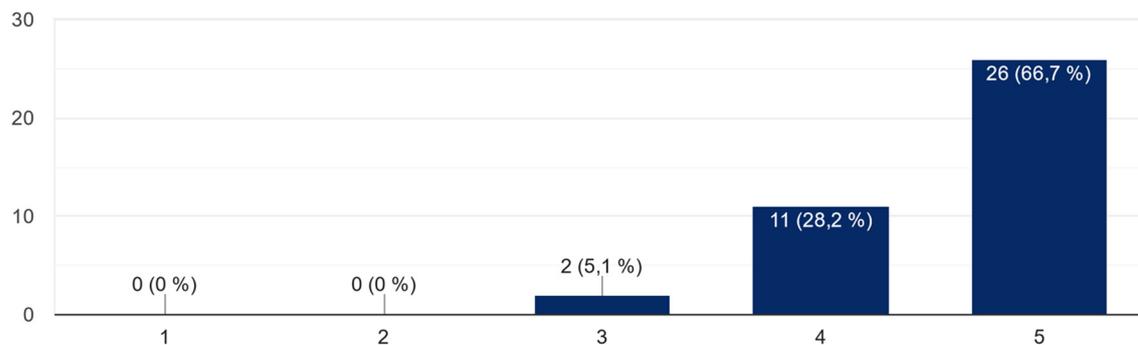
Trouvez-vous que les rencontres et activités proposées sont adaptées? Les ateliers pédagogiques - Les sorties club - La galette des rois.

35 réponses



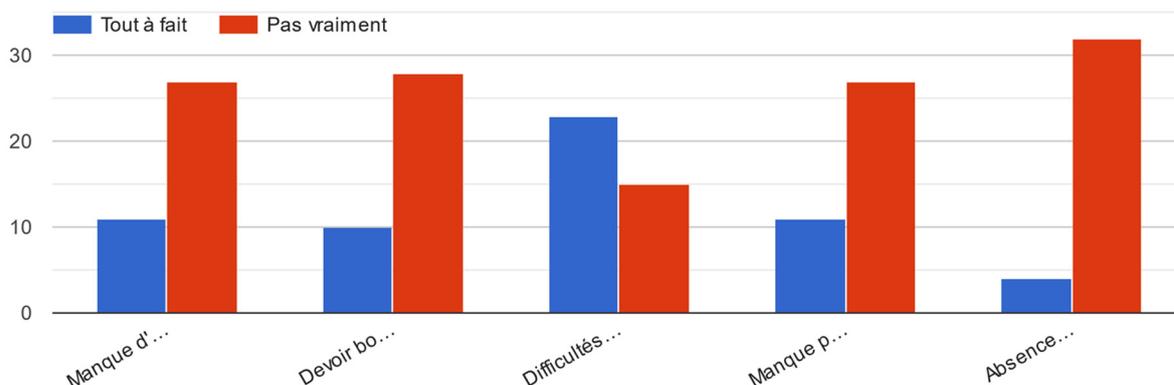
Les moyens employés sont-ils satisfaisants? Email, What's App, Facebook, site web

39 réponses



## Résultats de l'enquête de satisfaction

Voyez-vous ces items comme des freins à votre activité ?



## Quelles sont vos suggestions

16 réponses

- Je suis arrivé à l'époque du Covid. J'ai mis plusieurs mois avant de rencontrer quelqu'un. Je n'arrive pas à avoir un sentiment d'appartenance au club encore aujourd'hui. Je n'arrive pas avoir de lien, et c'est peut être ça le plus gênant avec le temps. Je croise des gens seulement.
- Je suis très heureuse de faire partie du club et d'être aussi bien formée et informée par les membres
- Améliorer l'aspect extérieur devant l'aéroclub , allée, herbe etc... pour un accueil visuel correct
- Organiser des repas régulièrement pour développer la convivialité
- Avoir la possibilité de piloter plusieurs avions de marques et types différents. Bi-moteur, train classique, trains rentrants, avion plus facile à entrer pour les personnes un peu âgées
- Il faut peut-être se demander pourquoi il y a tant d'inscrits et si peu de participation globalement aux événements.
- Faire une vidéo youtube des ateliers pédagogiques Proposer des sorties club 1 atelier pédagogique sur SD VFR
- Traiter le problème des portes de hangar qui sont un cauchemar et une réelle limitation à mes vols...
- Proposer des ateliers le samedi

## Résultats de l'enquête de satisfaction

### Quelles sont vos suggestions

16 réponses

- D'abord, un grand merci et un grand bravo à l'équipe dirigeante ! Je suis très content d'avoir choisi l'aéroclub du Valois, que je trouve très bien organisé, très bien géré, et avec des DR400 au top !

Ensuite, concernant la documentation (que je trouve de très bonne qualité), petites suggestions : 1- Le code d'accès au local (via digicode) pourrait-il être rajouté à la FAQ ? 2- La dernière fiche de pesée F-GOVB, F-GYLC et F-GTZZ pourrait-elle être publiée sur le site du club ? Notamment pour connaître la masse et le moment 'Avion vide'. Sauf erreur de ma part, il me semble que les fichiers Excel disponibles sur le site du club ne font pas foi. 3- La fiche 'Paramètres DR400-180 F-GTZZ' pourrait-elle être publiée sur le site du club ? 4- Les Procédures d'urgence et secours (rouges) du F-GTZZ pourraient-elles être ajoutées au document Checklist F-GTZZ disponible sur le site du club ?

- Mettre en place une meilleure signalétique du club à l'entrée de l'aérodrome.

Rendre le local plus accueillant et fonctionnel aussi bien à l'intérieur (propreté, mobilier vieux) qu'à l'extérieur (branchages, herbes hautes, poubelles pleines devant la porte... Possibilité d'un salon de jardin, BBQ...

Avoir une info à jour et complète sur l'état des avions (même les petites pannes ne bloquant pas l'avion mais qui peuvent limiter son emploi), et savoir dès que chaque petit souci a été levé par VF Aéro. Avoir l'info sur OpenFlyer. ?

Organiser plus d'événements conviviaux pour permettre aux membres de se rencontrer (soirées des nouveaux brevetés, repas à thème...)

Faire réaliser les travaux sur les portes de notre côté du hangar.

Mettre une lampe extérieure automatique devant l'accès à la porte d'entrée au local et le chemin d'accès, ainsi que devant la porte du hangar pour les vols de nuit.

Possibilité d'une permanence d'accueil sur place, même pour seulement une ou 2 demi-journées par semaine ?

- Indiquer clairement (sur openflyers ?) si les avions font l'objet d'incidents techniques (qui pose ou non problème pour envisager un vol) afin de ne pas préparer un vol inutilement, devoir se rendre sur place et constater un souci (ou pas!) lors de la prévol ou sur le carnet de vol papier, ou encore devoir lire 3 semaines de message WhatsApp pour valider l'absence de mention sur l'appareil en question.
- Essayer d'organiser des voyages clubs et des soirées l'été (BBQ par exemple)
- Mettre à jour les docs avions sur le site concernant le fichier excel du LC dont la masse et centrage ne correspond pas à la fiche de pesée réelle.
- Inclure sur le site la fiche de performance du ZZ car celle ci est bien présente dans l'avion mais pas sur le site web contrairement aux autres avions
- Organisation de vols voyages vers d'autres régions/pays à plusieurs :)
- Club vraiment au top, je recommande ( il manque rien sauf un club house :- )